



MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Personne publique

Ville de Bégard - Armoripark

8bis, rue de l'Hôtel de Ville - 22 140 BÉGARD

Mairie - Tél : 02.96.45.20.19 - Fax : 02.96.45.36.27

Armoripark - Tel : 02.96.45.36.36 / Fax : 02.96.45.20.14

Sites internet : www.ville-de-begard.fr - www.armoripark.fr

Objet du marché

Fourniture et pose d'un abri pour une aire de pique nique

Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 28 et 70 du Code des

Marchés Publics.

Date et heure limites de remise des offres : le vendredi 16 décembre 2011 à 12 heures

Article 1 : Objet du marché – Dispositions Générales

1.1. Objet du marché – Nature de la mission

La présente consultation concerne la fourniture et la pose d'un abri pour une aire de pique nique.

1.2. Nature et durée du marché

Le marché est un marché à procédure adaptée définie aux articles 26 II 2° et 28 du Code des Marchés Publics.

Ce marché en procédure adaptée se présente comme un marché de fourniture.

Le marché doit être terminé, au plus tard pour le 15 mars 2012.

Article 2 : Documents du marché

Le marché est constitué des documents contractuels énumérés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

- l'Acte d'Engagement,
- le présent CCTG,
- CCAG.

Article 3 : Descriptif du projet

Cf Annexe 1 : plan

Fourniture et pose d'un abri pour une aire de pique nique.

Surface à couvrir : 90 m² environ

➤ **Structure de l'abri :**

- Acier galvanisé ou aluminium fixé au sol et répondant aux normes de résistances au vent et à la neige
- Peinture blanche laquée au four

➤ **Caractéristiques de la Toiture :**

- Grammage > ou = 650 g/m²
- Toile résistante aux UV,
- Classement au feu minimum M1,
- Résistance au vent > ou = Zone 3 (cf carte des vents),
- Résistance à la neige > ou = Ref B1 (cf carte des neiges).

➤ **Caractéristiques des rideaux latéraux :**

- Toile : mêmes caractéristiques que pour la toiture,
- Système d'arrimage au sol,
- Hauteur identique à la rive de la structure,
- Fermeture sur 2 côtés en alternance d'une bâche pleine et d'une bâche «Crystal »

➤ **Fondations :**

- à la charge du maître d'ouvrage. Le candidat retenu devra fournir le plan détaillé des massifs qu'il conviendra de mettre en place.

➤ **Transport et montage sur site**

- Le devis devra indiquer séparément le transport et le montage à sa proposition.

Article 4 : Variante

- Les candidats sont autorisés à proposer des variantes

A _____, le _____

La personne ayant pouvoir d'engager le candidat

Nom et qualité du signataire

(cachet et signature)